Juillet 2023 N°115

LE PETIT NAUJACAIS



# LE MOT DU MAIRE

#### Naujacaises, Naujacais

La saison estivale bat son plein et nos objectifs sur le site du Pin Sec devraient être atteints.

Depuis le dernier numéro du Petit Naujacais, les réalisations se sont poursuivies avec quelques petits retards dûs aux charges des entreprises et aux délais de livraison des matériaux.

Le City-stade ou plateau multisports a vu le jour pour le plus grand bonheur des petits, des ados mais également des adultes.

Le skate-park a été déplacé et offre une aire d'évolution plus importante.

Les travaux d'adduction d'eau sont enfin terminés et notre réseau principal est en place pour plusieurs décennies.

La fête de l'école a eu un grand succès et nous avons pu y apprécier les chants des écoliers.

Les marchés nocturnes sont unanimement appréciés des locaux et des estivants, avec un choix alimentaire et des animations de qualité.

Un nouveau grand merci aux bénévoles qui consacrent leur samedi à l'intérêt général.

Oui, il fait bon vivre à Naujac-sur-Mer et la Mairie ne cesse d'être sollicitée pour accueillir de nouveaux résidents.

Les Lois et Règlements ne nous permettent toutefois pas pour l'instant d'y répondre favorablement et nous ne pouvons que le déplorer.

Dans cette période estivale, nous restons mobilisés et à votre écoute.

Bonne fin d'été à toutes et tous.

Yves BARREAU



#### Synthèse du compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2023

- Programme des travaux forestiers communaux pour l'année 2023.

#### Unanimité

- État d'assiette 2023 des coupes de bois communaux : Unanimité
- Approbation des comptes de gestion 2022 présentés par le Trésorier de Pauillac, qui sont conformes aux comptes administratifs et qui n'ont amené aucune observation. Unanimité.
- Approbation des comptes administratifs 2022 :

Camping: Unanimité

Investissement + 80 502.65 € Fonctionnement + 321 742.91€

Résultat : + 402 245.59 €

Commune: Unanimité

Investissement – 42 889.54 € Fonctionnement + 366 376.10 €

Résultat : + 323 486.56 €

Service de l'Eau : Majorité 1 abstention : Frédéric CARTIER Investissement : + 99 505.35 € Fonctionnement : + 43 549.40 €

Résultat + 143 054.75 €

Sylviculture: Unanimité

Investissement + 43 694.26€ Fonctionnement + 27 788.52 €

Résultat + 71 482.78 €

Transport scolaire: Unanimité

Investissement + 10 230 € Fonctionnement + 21 825.80 €

Résultat + 32 055.80 €

SPANC : Majorité 1 abstention : Frédéric CARTIER Investissement 0€ Fonctionnement : + 19 506.95 €

Résultat : 19 506.95 €

Redevance d'occupation du domaine public du camping à la commune : Unanimité Pour l'année 2023, la redevance est fixée à 200 000  $\in$ .

Vote du taux des taxes 2023 : Unanimité

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil décide de ne pas augmenter les impôts locaux de la commune en 2023.

#### Affectation des résultats 2022 :

#### Commune:

Affectation du résultat de fonctionnement : 366 376.10 €

Excédent de fonctionnement reporté : 83 856.34 €

Affectation en investissement : 282 519.76 €

#### Camping:

Affectation du résultat de fonctionnement : 321 742.94 €

Excédent de fonctionnement reporté : 321 742.94 €

Affectation en investissement : 0 €

#### Service de l'Eau:

Affectation du résultat de fonctionnement : 43 549.40 €

Excédent de fonctionnement reporté : 43 549 €

Affectation en investissement : 0 €

#### Sylviculture:

Affectation du résultat de fonctionnement : 27 788.52 €

Déficit antérieur reporté de fonctionnement :  $0 \in$ 

Excédent de fonctionnement reporté : 27 788.52 €

Affectation en investissement : 0 €

#### SPANC:

Affectation du résultat de fonctionnement : 19 506.95 €

Excédent de fonctionnement reporté : 19 506.95 €

Affectation en investissement : 0 €

Transport scolaire:

Affectation du résultat de fonctionnement : 21 825.80 €

Excédent de fonctionnement reporté : 21 825.80 €

Affectation en investissement : 0 €

Vote des budgets primitifs 2023 :

Monsieur Johny CARON approuve la bonne situation financière et le débat ouvert lors de la commission finances. Il ajoute que le précédent Maire a laissé un bon héritage.

Monsieur le Maire, rappelle les résultats de l'analyse financière pour la période 2014-2019 (structure financière plutôt fragile, il est indispensable de retrouver un autofinancement positif et suffisant...)

Commune: Unanimité

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de  $1\ 113\ 855.34\ \in$  et en investissement à  $478\ 342.96\ \in$ . Les investissement et travaux portent sur : le City stade, les huisseries de la mairie et de la  $4^{\rm ème}$  classe, l'éclairage public, l'éclairage du stade, l'ossuaire, la signalisation ; fin de travaux pour la salle d'archives et travaux de la salle des fêtes.

Camping: Unanimité

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de 1 183 787.36 € et en investissement à 333 525.22 €. Les investissement et travaux portent sur clôture, local technique, changement portes WC, création d'un barbecue, assainissement, bornes électriques, robinetterie...)

Service de l'Eau : Majorité 1 abstention Frédéric CARTIER

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de 145 250.21€ et en investissement à 1 114 168.86 €. Les investissements et travaux portent sur la rénovation du réseaux d'eau, rues de la gare, de Lesparre, route du Pin sec et l'étude du forage.

Sylviculture : Unanimité

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de  $107788.52 \in et$  en investissement à  $65594.26 \in E$ . Les investissements et travaux portent sur des acquisitions foncières.

SPANC: Majorité, 1 abstention Frédéric CARTIER

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de 23 506.95 €

Transport scolaire: Unanimité

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à un montant de 28 425.80  $\in$  et en investissement à 12 230  $\in$ .

Vente de  $1000\text{M}^2$  de la parcelle BW 128 à monsieur Edouard BEFVE pour la somme de  $3000~\rm flo$  . Unanimité

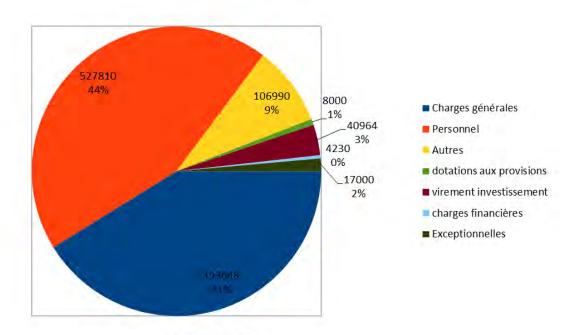
Monsieur CARON indique qu'il s'attendait à un peu plus et que cela fait seulement  $3 \in \text{le M2}$ . Monsieur le Maire rappelle que la commune a acheté la parcelle de 3 hectares pour  $9\ 000 \in \text{et qu'il s'agit d'une zone naturelle qui est et restera inconstructible.}$ 

#### ÉCHOS DE LA COMMISSION SOCIALE

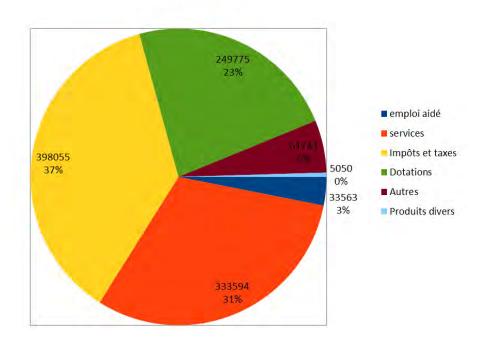
Le repas des Ainés est prévu le 26 novembre 2023
et concernera les 66 ans et plus.
Les colis seront offerts aux personnes de 70 ans et plus
qui ne participeront pas au repas

# **RÉSULTATS COMMUNE**

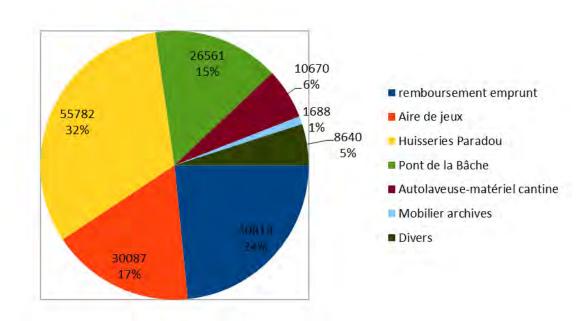
#### **DEPENSES COMMUNE**



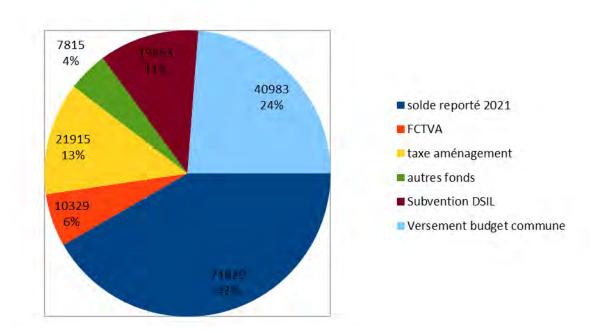
**RECETTES 2022** 



#### INVESTISSEMENT COMMUNE 2022 DEPENSES



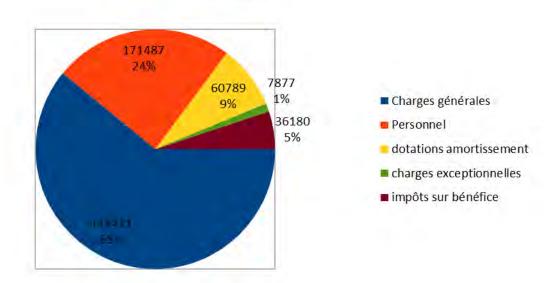
#### **RECETTES**

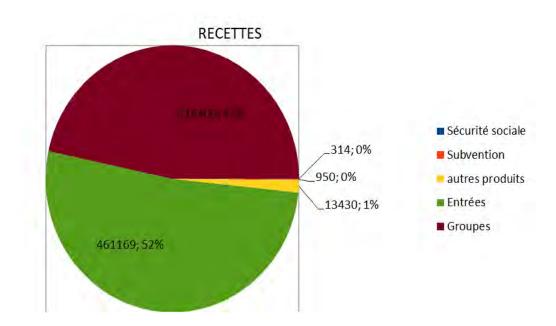


# **CAMPING 2022**

## **Fonctionnement**

#### Dépenses





# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

# PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 AVRIL 2023

#### Vote des taux d'imposition 2023 :

Le conseil communautaire a décidé de retenir et de fixer les taux d'imposition de l'année 2023 (identiques à 2019) pour la taxe d'habitation et 2022 pour les autres taxes, comme suit :

Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 7.98%

Taux cotisation foncière des entreprises 2023 : 26,18%

Taux taxe foncière bâtie: 0%

Taux taxe foncière non-bâtie: 1,98%

#### Vote du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Les taux restent inchangés pour les zones 1-2 et 3 qui est celle de Naujac sur Mer (taux 4.46%).

Vote de la taxe de séjour 2024 : Document consultable en Mairie

Vote des attributions de compensation prévisionnelles 2023 :

Pour la commune de Naujac sur Mer et pour l'année 2023, le versement par douzième de l'attribution de compensation prévisionnelle s'élève à  $4\,186\,$ €.

#### Vote du produit de la taxe GEMAPI 2023 :

Pour l'année 2023, il appartient au conseil communautaire de déterminer le montant unitaire de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préservation des inondations) dans la limite maximale de  $40 \in par habitant$ .

Le conseil communautaire a fixé la taxe GEMAPI à  $22 \ \in$  par habitant de sorte à garantir un produit attendu de  $1\ 084\ 512 \ \in$  nécessaire au financement d'un budget prévisionnel estimé à  $1\ 285\ 512 \ \in$  ( $1\ 084\ 512 \ \in$  de taxe GEMAPI et  $201\ 000 \ \in$  d'attribution de compensation). Cette taxe perçue par la CDC Médoc Atlantique est utilisée pour les études et les travaux du littoral et de l'estuaire.

#### Vote des budgets primitifs 2023 :

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes à 39 348 044  $\in$  Section de fonctionnement : le total des dépenses réelles s'établit à 24 444 331  $\in$ 

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Les prévisions de recettes de la section de fonctionnement ont été établies au regard de la notification des différents éléments de fiscalité (Etat 1259).

Le total des recettes réelles de fonctionnement ressort 24 451 031 €

Section d'investissement : Elle est équilibrée à 9 607 432 €

#### Vote du budget annexe GEMAPI:

Le budget total de la section de fonctionnement s'équilibre à 8 622 352 €

La prévision de dépenses réelles s'établit à 1 119 143  $\in$ 

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'établissent à 3 441 725  $\in$ 

La section d'investissement s'équilibre à 5 183 672  $\epsilon$  et les dépenses réelles (hors reste à réaliser) s'élève à 3 449 349  $\epsilon$ .

La prévision de recettes réelles d'investissement s'établit à 528 738 €

A ces recettes réelles de 528 738  $\in$  s'ajoutent le virement de la section de fonctionnement de 2 144 765  $\in$ , des recettes d'ordre de 178 772  $\in$ , des opérations patrimoniales de 150 000  $\in$ , les restes à réaliser de 2022 en recettes de 1 377 376  $\in$  et l'excédent reporté de 2022 de 804 021  $\in$  soit un total de 5 183 672  $\in$ 

#### Création d'un service itinérant « FRANCE SERVICE »

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Le ministère de l'intérieur, de la justice, des Finances publiques, Pôle emploi, l'assurance retraite, l'assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

A la suite du déploiement de Maisons de services publics, l'ANCT promeut le déploiement de bus France Services.

Dans ces conditions la communauté de communes a validé la création d'un service itinérant France services.

L'ensemble des décisions du conseil communautaire est consultable en Mairie.

## INFOS MUNICIPALES

#### PROJET DE NOUVEAU FORAGE A ST ISIDORE

Nous pensions très sincèrement avoir expliqué à plusieurs reprises et de manière précise l'impérieuse nécessité de créer un nouveau forage sur la commune de Naujac sur Mer et plus particulièrement à St Isidore.

Voilà donc que l'opposition municipale se pose maintenant des questions sur le bien-fondé de ce projet de création d'un nouveau forage.

Y a-t-il urgence de créer ce nouveau forage ? la réponse est formelle . OUI.

#### Pour mémoire:

Conseil municipal du 19/03/2010 M le Maire propose à l'assemblée de mettre au programme de 2010 un nouveau forage d'eau potable sur le secteur de St Isidore.

Conseil municipal du 22/02/2013 : Extrait : « pour cette année la priorité est le forage.

Conseil Municipal du 5/04/2013 : Les analyses de l'eau du futur forage sont conformes.

Petit naujacais N° 61 d'avril 2013 : Les analyses de l'eau de la nappe phréatique ont donné des résultats conformes aux normes et autorisent la réalisation du forage.

Conseil municipal du 23/8/2013 : Informations budget de l'eau « un seul point d'eau sur la commune, des problèmes de pression ».

Conseil municipal de décembre 2013 : M le Maire informe le conseil de la tenue de la réunion en souspréfecture concernant la remise en état des lieux du site du Flamant dans le cadre de la liquidation ainsi que les autorisations d'exploitation du forage qui sont liées à cette remise en état. Les 2 forages anciens du site doivent être obstrués avant la réalisation du nouveau forage.

#### Ces 2 forages sont aujourd'hui obstrués.

Petit Naujacais N° 95 de septembre 2018 : extrait « le projet initial d'un second forage dans ce secteur a été abandonné pour son coût (dépassant le million d'euros, mais surtout l'incertitude d'avoir une eau non polluée ». Question : Les analyses initiales n'étaient-elles pas bonnes ? voir ci-dessus.

Comme vous pouvez le constater, ce sujet de nécessité de création d'un nouveau forage ne date pas d'hier.

Il est à noter que la désignation d'un cabinet pour l'assistance à maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouveau forage a été votée à l'unanimité, tout comme les demandes de subventions pour cette réalisation.

Ce nouveau forage n'est pas lié à de nouvelles constructions, mais répond à une consommation d'eau déjà existante et à des problèmes de pression en période estivale. Il en va de même pour la sécurité incendie de notre commune.

En tout état de cause cette procédure complexe et technique est soumise au contrôle des services de l'Etat et ce dernier autorisera ou pas ce nouveau captage d'eau potable.

La « source » de l'opposition serait-elle « polluée »?

Bien entendu, vous serez informé des suites réservées à ce dossier d'intérêt général pour notre commune.

# ÇA S'EST PASSÉ

Rencontre entre notre Conseil Municipal Enfants et celui de Mont-de-Marsan le 11 avril 2023



Nettoyage de la plage le 29 avril 2023



# ÇA S'EST PASSÉ

#### Commémoration du 8 mai 2023



Le 4 juillet, repas de quartier à Groussac, impasse des Biches.

Dans la joie et la bonne humeur!

# ÇA S'EST PASSÉ

#### Vide-greniers et fête locale le 21 mai 2023

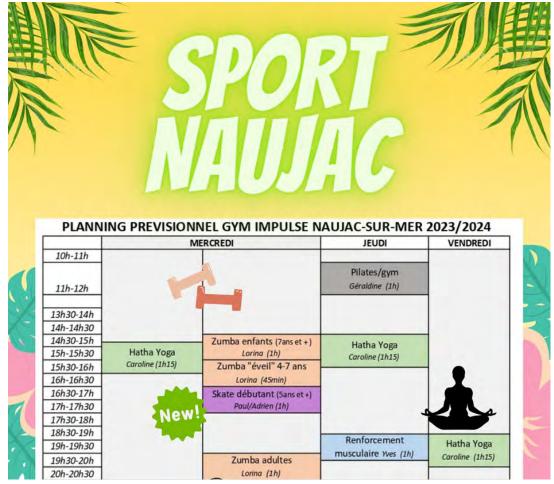


## Fête de l'école le 22 juin 2023

Une file d'attente pour les grillades et boissons avec l'aide précieuse de Naujac Animation. Des moules marinières étaient également proposées. Un grand merci aux bénévoles.

Bravo aux enfants pour la confection de la fresque sur la faune océanique





L'année 2022-2023 s'est clôturée pour Gym Impulse autour d'un apéritif dinatoire à L'Ardilla Café au Pin sec. Le bilan a été positif et les adhérents au rendez-vous! Le bureau prépare déjà sa rentrée et proposera en plus un cours de pilate, deux autres créneaux de yoga dont un en fin de journée et des cours de skateboard à partir de 5 ans et jusqu'aux adultes.

N'hésitez pas à contacter l'association au 06 20 54 81 17 ou à <u>gymnaujac@gmail.com</u> ainsi qu'à vous abonner à la page Facebook Gym Impulse afin de suivre les actualités.









## March'Evasion

Notre saison se termine avec 80 randonnées différentes et + de 700 km parcourus. Sortie à thème: Octobre Rose , Téléthon restaurants, théâtre, pique niqe , barbecue, et un long weekend en Dordogne .... Bien sur dans la bonne humeur et la convivialité

\*\*\*\*\*\*\*\*\*



Nous serons présent au forum des associations le 15 août à St Isidore. (vide grenier) Reprise en septembre des Randos et Randos Douce





info: 06.75.20.67.89 -



#### L'A.C.C.A et L'ENVIRONNEMENT



L'augmentation imposée du prélèvement de cervidés et de sangliers induit une quantité de plus en plus importante de déchets de venaison jusque là enfouis dans la nature, bien que légale cette option nous a semblé inadaptée à des conditions sanitaires optimales. Afin de prévenir tout risque potentiel et d'anticiper une législation à venir quant au traitement de ces déchets, l'ACCA de Naujac sur Mer a décidé d'investir dans l'installation d'une chambre froide négative, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Tous les déchets de venaison seront entreposés et congelés dans la chambre froide, puis collectés régulièrement par un équarisseur chargé du traitement final dans son installation. Cet investissement

important (16.000 euros) financé intégralement par l'ACCA démontre que les chasseurs font un pas de plus vers une écologie **positive** au regard de nos opposants qui prônent systématiquement des mesures **punitives** sans souci réel d'écologie. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier Monsieur Le Maire et son conseil municipal pour l'aide apportée à la réalisation de ce projet.

De plus et dans un autre domaine, l'ACCA consciente de l'utilité des actions de la D.F.C.I. sur le biotope communal si utile à notre passion a décidé de participer à la remise en état du camion GMC en offrant la peinture employée pour sa rénovation, participation certes modeste, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

La saison de chasse 2022/2023 est maintenant terminée sans aucun incident notoire signalé, démontrant que les efforts déployés par le bureau et les chefs d'équipe pour assurer la sécurité et la cordialité envers les autres usagers de la nature porte ses fruits. Contrairement à une idée reçue la nature n'appartient pas à tout le monde mais avec un peu d'intelligence, de compréhension, de respect et de communication, elle peut être agréablement partagée.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'A.C.C.A a eu lieu le dimanche 4 juin. Devant un parterre de chasseurs attentifs, le Président a fait un bilan de l'année écoulée et posé les lignes de l'année à venir, écouté et répondu à toutes les questions diverses. Cette année a vu le renouvellement complet des 9 membres du bureau pour une durée de 3 ans, les 9 candidats présentés ont été élus à l'unanimité. Nous profitons de l'occasion pour adresser nos plus vifs remerciements à **Jean-Luc PILON**, membre de longue date et secrétaire de l'A.C.C.A qui n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat, cheville ouvrière de l'association il assurait en plus du secrétariat, la gestion des lâchers de faisans, des cartes journalières et le suivi chaque week-end de la réalisation du plan de chasse de tout le grand gibier... mais nous savons pouvoir compter sur son expérience chaque fois qu'il sera nécessaire.

Encore merci Jean-Luc.

#### **COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU**

Président **Jean-Yves ARNAUD** Anne PROFFIT Vice-Présidente Didier DEFARGE Trésorier Bastien MARTIN Secrétaire Charles BERGEY Trésorier adjoint Secrétaire adjoint Laurent TOURET Bruno VIGNAUD Membre Cyril BORDEAUX Membre Membre Philippe GEZ

Bonnes vacances à tous!

#### Les Matous Vagabonds - Des nouvelles

#### ELLE A FAILLI S'APPELER HUGUETTE...

Cette jeune et jolie chatte – aux remarquables yeux bleus - a été repérée errante au quartier de la gare à Naujac-sur-mer.

Elle n'était pas identifiée et donc réputée sans maîtres. Elle a été placée une semaine dans une famille d'accueil qui lui avait trouvé son futur prénom.

Néanmoins les Matous ont publié son portrait sur FaceBook. Reconnue par sa famille, elle lui a été restituée.

La chatte était déjà stérilisée.

Ses maîtres ont fait le nécessaire pour son identification.

Et elle a retrouvé son vrai nom : Soubine.



#### UNE NOUVELLE NICHE AU PIN SEC

L'association continue d'installer des abris pour la nourriture et pour le repos des chats errants.

Au Pin Sec il y avait déjà une niche pour le nourrissage, mais une chatte squattait le siège d'un tracteur.

Pour son confort on a placé une niche avec couverture, en espérant qu'elle saura apprécier.

Merci à Sylvain pour le bricolage et la pose!



#### LES DONS ET ACHATS DE NOURRITURE POUR LES CHATS LIBRES

L'association est généreusement aidée pour se procurer de la nourriture pour les chats des rues dont elle s'occupe : bénévoles pour les collectes, donateurs particuliers, SPA ou entreprises répondent régulièrement présents.

Néanmoins, même si les chiffres de nos recueils sont importants, cela reste insuffisant et il faut compléter par des achats, car de plus en plus de chats sont signalés et pris en charge.

2023	Croquettes	Pâtés	Total
Collecte ALDI les 8 et 9 avril	128,00	42,35	170,35
Achat Carrefour le 26 janvier	40,50	0,00	40,50
Achat Carrefour le 26 avril	57,00	0,00	57,00
Dons SPA les 24 mars et 7 avril	222,00	38,30	260,30
Don Particulier Jardin d'Hourtin de janvier au 10 mai	83,30	4,80	88,10
Don Entreprise La Normandise le 11 avril	53,60	700,00	753,60
TOTAL EN KGS	584,40	785,45	1369,85





Naujac Animation est très heureux d'avoir renforcé l'équipe de l'école de Naujac Sur Mer à l'occasion de sa kermesse Depuis, nous avons commencé nos marchés gourmands tous les samedis soir de juillet et d'août. Nous allons poursuivre avec notre vide grenier de St Isidore du 15 août. Nous envisageons de faire en automne une bourse aux jouets à l'école avec en extérieur un vide grenier.

#### **URGENCE!**

L'association Les Matous Vagabonds a besoin d'aide!

De bénévoles : familles d'accueils, co-voiturages, trappages,

personnes sur le terrain

Nous sommes submergés et en sous-effectif!

Le rythme est trop soutenu et nous ne tiendrons pas

une année de plus dans ces conditions ...

Nous recherchons donc de l'aide!

Pour toute demande d'informations : contactez par sms le 06 78 78 42 23

Malheureusement, sans nouveaux bénévoles, nous ne pourrons continuer.

L'Equipe des Matous Vagabonds 🐕 🖼





Bibliothèque Municipale Place Du 11 novembre **NAUJAC-SUR-MER** (derrière chez Cathy Style)

# Prenez le temps de lire cet été!

La bibliothèque municipale reste ouverte tous les mercredis de 10h à 12h en juillet et en août.

Plus de 2000 livres vous y attendent :

romans, policiers, biographies, science-fiction, livres pour enfants, mangas, bandes-dessinées, et bien d'autres. N'hésitez plus, passez nous voir!



#### PAROLE D'OPPOSITION

#### L'eau c'est (toujours) la vie! ...

Point sur les récupérateurs d'eau de pluie.

Dans le « Petit Naujacais » n°114 (avril 2023), nous avions proposé à la Municipalité, de s'interroger sur l'achat de récupérateurs d'eaux pluviales permettant d'obtenir des tarifs intéressants pour les Naujacais.

Lors du conseil municipal du 22 mai, nous avons expliqué notre demande. Le niveau des nappes phréatiques baisse, nous devons économiser l'eau potable, réservée aux besoins physiologiques. Un groupement d'achat réduirait le coût pour acquérir un récupérateur. Dans ces temps difficiles, une remise est toujours appréciable! La Municipalité aurait pu également organiser la livraison des cuves. De nombreuses communes pratiquent déjà cette politique dans toute la France, certaines proposent même une subvention pour cet achat écologique!

Monsieur le Maire dans sa réponse indique qu'il a visité quelques magasins de bricolage et que cela lui paraissait compliqué à mettre en place, compte tenu des différents modèles et couleurs, mais aussi pour le stockage. Il nous annonce également ne pas avoir le temps... Nous savons tous qu'il cumule les fonctions de Maire, Vice-Président de la Communauté De Communes Médoc Atlantique(CDC), Président du Syndicat Médocain de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICOTOM), Président de la Société d'Economie Mixte Médocaine pour la Gestion des Déchets (SEMMGED).

Il déclare aussi : « Je vous confie toutefois cette démarche si vous le souhaitez »...réponse expéditive! Effectivement, personne de sa majorité ne se propose pour prendre le dossier en main. Pourtant, il est entouré de 4 adjoints indemnisés et de 8 conseillers municipaux, qui doivent en principe l'aider dans sa fonction! Nous regrettons que notre idée ne soit pas retenue ni même étudiée sérieusement.

#### France outragée, France martyrisée, France brisée,...

Le lundi 3 juillet, à l'appel de l'Association des Maires de France, à 12h, devant la Mairie, Johny Caron a représenté «Naujac Notre Village» pour soutenir nos Elus et dénoncer la violence contre les symboles républicains que sont les mairies, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales,...

Cette invitation aurait dû rassembler davantage, à peine une quinzaine de personnes devant la mairie de Naujac. Au-delà de tous clivages, cela devait être un moment de réunion entre élus locaux et administrés.

Malgré les évènements tragiques que se sont passés en France et dans ce climat plutôt morose, nous vous souhaitons de bonnes vacances (bien méritées). Profitez du beau temps avec famille et amis.

Les Elus de « Naujac notre Village » sont à votre écoute.

Johny Caron: Johnnycaron33@gmail.com

# **MÉMOIRE NAUJACAISE**

#### **NAUJAC - SUR - MER**

## Notre commune à travers les âges

DIMANCHE 19 septembre la commune va fêter son centenaire. Dans une précédente édition, nous vous avons indiqué comment est née cette commune, dont l'ossature; pourrait-on dire, a eté construite par l'abbé Joffre, curé de Gaillan, qui avait érigé une paroisse en 1852 avec quatre sections distraites des communes de Gaillan, Hourtin, Lesparre et Vendays.

Si la paroisse puis la commune de Naujac-sur-Mer sont de création rela-tivement récentes. le nom de Nau-jac est connu depuis la plus haute antiquité, à vrai dire deouis l'appa-rition des premiers habitants du

Le Devre, fleuve côtier du Médoc Océan prenait sa source dans l'orient de Hourtin. Il se dirigeau l'orient de Hourtin. Il se dirigeat vers le nord, traversait le marais de la Perge et se jetait dans le sinus vasconiae (actuel océan Atlantique) par un profond, long et large estuaire connu sous le nom du fleuve Anchise, dans l'anse du Gurp.
Sur le Devre, plusieurs ports fluviaux: Naujac et Magagnan, puis à quelque distance du fleuve Anchise, le nort de Pélos.

à quelque distance du chise le port de Pélos.

Naujac et Magagnan faisaient un commerce maritime tres intense. La preuve en est donnée par l'éthymo-logie même de Naujac ou Naviac (nom antique du port) qui textuellement veut dire navire.

lement veut dire navire.

A l'heure actuelle, si l'on examine très attentivement la falaise de marne grise et d'alios qui surplombe la mer de plus de 2 mètres, on ne trouve aucune trace de lit de cours d'eau. Cependant, vers la lède du Mourey (aux confins méridionnaux de Vendays) prend naissance l'ancien chenal de Fraves ou de Courège. Il longe la grande lède litorale au point kilométrique 20,500. Sa direction générale montre clairement qu'il est le prolongement de la Deyre. Ce chenal roulait encore une quantite d'eau considérable en 1847 et de nombreux amateurs y allaient pêcher de savoureuses anguillaient pêcher de savoureuses anguil-les, ces poissons dont les Médoles, ces poissons dont les Médo-cains, surtout ceux habitant les communes en bordure de l'Océan sont encore très, très friands (1).

Mais le sable, cet inlassable en-vahisseur, poursuit son œuvre de destruction. Quelques gouttes d'eau suintaient seulement à la place du chenal de Courège, en 1888. Aujour-d'hui, il est complètement à sec. Ce-pendant, tout près de la côte, une vigoureuse végétation est le témoi-gnage de l'existence d'un épais li-mon et révèle ainsi l'ancien cours d'eau.

mon et reveie ainsi l'antien couls d'eau.

Remontons les siècles. En 1625, on voit encore l'estuaire du fleuve Anchise. La région du Junca et du Pin Sec (plage actuelle de Naujacsur-Mer) se nomme quartier aux Fontaines. Une nappe d'eau douce coule sur l'alios, alimente les puits et les fontaines et suinte ensuite sur la côte. Cette eau, bien souvent ferrugineuse, est très fraiche et d'une saveur succulente et très pure. La lande est presque constamment sous les eaux. Les principales localités sont : Vendays, Naviac (Naujac), Maganhan (Magagnan), Cartignac.

Au XVIIIe siècle, l'océan et les sables continuent feur marche as-

Maganhan (Magagnan), Cartignac, Au XVIII° siècle, l'océan et les sables continuent leur marche as-

cendante.

Vers 1774, l'estuaire du fleuve
Anchise a completement disparu et

les dunes et ledes ont a peu pres

leur forme actuelle.

Cette région de sables envahis-seurs, avec ses marais pestilentiels avait, cela se conçoit aisément, une avait, cela se conçoit aisément, une population très clairsemée. Les habitants, fort arriérés, vivent presque sans contact avec les gens civilisés. Seuls moyens de communication: çà et là quelques mauvais sentiers reliant les villages entre eux, aucune bonne voie ne permet de se rendre au chef.lieu Lesparre et de vivre une vie différente, De son côté, la navigation a complètement cesse sur la côte océanique, Les ment cessé sur la côte océanique. Les populations vivent isolées et retour-nent presque à la barbarie primi-tive. Elles se livrent à la culture des champs, au gemmage des pins, à l'élevage. Dans leurs très nombreux loisirs, les hommes pêchent, chassent (2) et l'élevage du mouton constitue une des principales richesses du pays. Les patres ou pasteurs incendient très soavent la forêt en été. Sur cette terre, fécondée par la tourbe des cendres, pousseront au printemps suivant des herbes drues

et savoureuses,
Au XX° siècle, l'ingénieur Brémontier commence à fixer les dunes et les premiers semis de pins mari-times ont lieu au Médoc, le 22 sep-tembre 1864. Le 13 décembre 1848, le Conseil

municipal de Lesparre approuve le tracé du nouveau chemin de Lespar-re à Hourtin (route actuelle passant par Magagnan).

par Magagnan).
L'année 1858 est marquée par l'autorisation donnée, par le pouvoir central, aux ingénieurs de faire des études relatives à l'établissement du chemin de fer du Médoc. D. SIMON.

(1) Les anguilles sont surtout appréciées par nos compatriotes après avoir été cuites à «l'astade» recette plusieurs fois centenaire. Après la pèche, les anguilles étaient nettoyées, enfliées dans des branches de bruvères préalablement débarasses des feuilles, un grand feu était alluméet les anguilles cuisaient devant ce
feu, les astades plantées dans le sable. Et aucune «roste» médocaine,
en particulier celle des chasseurs,
ne se conçoit sans plat de résistance
qui ne soit les anguilles cuites à l'aslade.

(2) Le Médocain a gardé de ces temps reculés son grand amour de la pêche et de la chasse auxquelles il s'adonne bien souvent quand bon lui semble.

#### CIVRAC-MEDOC

#### Attention !

Auchion ! Les lignes jaunes sont tracées pour que vous rôuliez à droîte! N'utilisez la vole centrale que pour dépasser et reprenez vo-tre droîte!

#### NAUJAC - SUR - MER

## Notre commune et son histoire

(Snite)

Dans sa seance du 23 septembre 1866 le Conseil demande la nomi-nation d'un instituteur. Il a le choix nation d'un instituteur. Il a le choix entre un instituteur catholique et un laïque. Le Conseil opte pour un instituteur laïque et le premier maitre d'école de Naujac sera M. Sens qui deviendra bientôt egalement secrétaire de mairie. Le 16 janvier suivant on décide la construction d'une maîrie et d'une école. A cet effet, le Conseil municipal souscrit un emprunt de 15.000 francs remoursable en trois ans et à faible inboursable en trois ans et à faible in-térêt. L'ensemble mairie-école n'en est pas pour autant construit de si-

Pour donner de l'émulation aux écoliers, le 13 août 1867 le Conseil décide de faire une distribution de

M. Sens qui, aussitôt après son arrivée à Naujac, faisait merveille, ne tarde pas à perdre rapidement son ne tarce pas a perder tapidement son ardeur éducatrice puisque dans sa seance du 20 février 1871, le Conseil constate que M. Sens à qui on n'avait précédemment que des élo-ges à faire, n'assure plus correcte-ment l'instruction des enfants. « Ils en savent moins qu'auparavant, il ne les conduit même plus à la messe le dimanche (1), il préfère les voir jeter des pierres et se battre entre

Huit ans passent et les enfants vont toujours à l'école dans un local de fortune. Le 4 août 1878, le Conseil demande l'expropriation d'une Naujacaise pour construire la mairie-école. Le 18 mars 1879, il

acquiert à l'amiable un terrain de 20 a 40 ca au cœur du bourg, au prix de 50 centimes le mêtre carré pour construire ledit bâtiment. Mais il faudra encore attendre au 21 juin 1881 pour que soient approuvés definitivement les travaux de la mai-rie et de « la maison d'école » qui, enfin, sont bientot construites. Le 10 février 1927 le Conseil envisage de construire une cantine scolaire au bourg pour une somme de 7,500 F et le 16 novembre 1930 donne son avis favorable pour constriure une seconde classe, l'effectif arrivant à 59-60 élèves en avril 1931.

D. SIMON.

(A suivre.)

(1) Jusqu'à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les rapports étaient cordiaux entre le curé et l'instituteur. Celui-ci conduisait les enfants à la messe et les accompanait de l'école a l'église les jours de catéchisme.

# **MÉMOIRE NAUJACAISE**

#### **NAUJAC - SUR - MER**

## Notre commune et son histoire (suite)

A L'IMAGE des cités entièrement neuves, la commune de Naujac-sur-Mer, dont on fétera le centenaire dimanche 19 septembre, ne possède aucun monument ancien. Cependant, elle ast fière de ses édifices publics qui, s'ils sont peu nombreux, sont intimement liès à la création, au déve-loppement du bourg et à la vie quotidienne : l'église, la mairie, l'école, le monument aux morts et le bureau des P.T.T.

ques annees seulement le cap des cent ans.

Comme nous l'avons vu précédemment, le dynamique abbé Joffre, curé de Gaillan. crée en 1852 la paroisse de Naujac-sur-Mer. Une vétuste et exigué chapelle sert de lieu du culte. Il fait d'abord construire un presbytère décent pour le premier pasteur de Naujac, l'abbé Guillebeau, son jeune et ancien vícaire. Il veut maintenant une église. Grâce à son zèle, son courage et ses démarches infatigables, son espoir n'est pas déçu et la jeune paroisse est bientôt dotée d'une église. Seule, la bâtisse est commencée de construire et il n'y a pas d'argent pour construire un clocher.

En 1865, la paroisse s'est érigée

En 1865, la paroisse s'est érigée en commune et cinq ans plus tard le Conseil municipal s'afflige entre autres que l'église est inachevée fautre de fonds et sans clocher. Le 2 novembre 1871, il est procédé à la couverture de l'église avec des fonds povenant de la vente d'excédents de pins communaux (1). Le 18 août 1892 a lieu l'adjudication au rabais pour la construction du clocher. M. Braquessac, de Saint-Christoly-de-Médoc, est adjudicataire pour 9,837,01 F. Le 1er octobre 1891 le Conseil municipal avait approuvé le projet de construction de ce clocher qui devait coûter 10.554.50 F. Le curé, par une souscription, recueillait 4,334,50 F. la commune votait une subvention de 4,000 france. tait une subvention de 4,000 francs et un secours avait été demandé à l'Etat pour la somme manquante.

Le 30 avril 1893 le Conseil vote une somme de 250 francs pour que M. le Curé reçoive Mgr. l'Arche-vêque qui devait venir à Naujac bé-nir la nouvelle église.

nir la nouvelle église.

En 1913 la couverture en tuiles creuses est refaite avec des tuiles plates. En 1928 on procède au carrelage du chœur. Le curé, M. Régère, se procure les carreaux, la municipalité en paie la pose.

Enfin. le 21 septembre 1959, le Conseil municipal demande l'établissement d'un devis pour doter le clocher d'une horloge. Le devis ust accepté et pour la somme de 710,000 anciens francs. l'église est dotée l'année suivante d'une horloge.

Naniac érisé en commune en

Naujac, érigé en commune en

Le plus ancien de tous est l'égli-se paroissiale et a doublé de quel-ques années seulement le cap des cent ans.

Comme nous l'avons vu précé-demment, le dynamique abbé Jos.

1865, a quelques années plus tard une église. Le premier Conseil mu-nicipal pense tout de suite à faire instruire les enfants de la commu-ne dont, à une exception pres. les habitants sont illéttrés.

(A suivre.)

(1) Un détail curieux : Pendant l'année 1871, il avait fallu trois fois déloger les moineaux qui avaient fait de la charpente de l'église leur toit et y occasionnaient des dégâts.

Au programme : 10 h 30, messe du centenaire.

- 12 heures, vin d'honneur offert à la population.
  - 13 heures, banquet.
- 15 heures, foire aux plaisirs,
- 21 heures, retraite aux flam-beaux par la batterie du C.F.M. Hourtin; toro de fuego,
- 22 heures, grand bal gratuit. L'heure légale sera la seule ob-servée.

#### **NAUJAC - SUR - MER**

# NOTRE CITÉ ET SON HISTOIRE

DANS une précédente édition nous avons relaté l'histoire des deux plus anciens bésiments publics de la commune dont l'un est sensiblement plus âgé qu'elle, l'église. Aujourd'hui nous vous recontons celle du monument aux morts et du bureau des P.T.T.

plus âgé qu'elle, l'église. Aujourd'hul nous veus recontons celle du monument aux morts et du bureau des P.T.T.

Au lencemain de la première guerre mondiale. Naujac, comme toutes 
les communes de France veut perpètuer le pieux souvenir de ses enfants tombés au champ d'homeur et 
Naujac a donc son monument aux 
morts sur la place publique qui occupe le centre du bourg, face a 
réglissă des arbres sont plantés sur 
ette place publique. Enfin, en 1961, 
le Conseil municipal, pour agrémenter la place publique qui a été modernisée, des parterres sont tracés 
devant la mairie qui lui est perpentire la place publique du lui est perpenter la place publique publique et des 
dernander la Padministration prétecdernisée, des parterres sont tracés 
devant la mairie qui lui est perpentire la nomination d'un facteurcerveur. Satisfaction lui est donnée 
Le 18 septembre 1948, les édies municipaux envisagent l'achat de l'amnicipaux envisagent l'achat

#### **NAUJAC - SUR - MER**

#### Le 19 septembre

## Fêtes du centenaire de la commune

exceptionnel dans les annales d'une municipalité.

Naujac-sur-Mer était, au siècle dernier, un village aux hameaux dispersés de la commune de Gaillanem-Médoc. En 1852, l'abbé Joffre et
cuté de Gaillan. Son amour de pasteur pour ses enfants spirituels de
Naujac gemissait de leurs souffrances morales et religieuses. Aussi, il ces morales et religieuses. Aussi, il ne recula devant aucun sacrifice afin de former une paroisse à Naujac. S'il était pénible pour lui de se dessaisir d'une belle portion de son troupeau, il l'était plus encore de voir ces ames forcément négligées. Il y avait bien déjà, dans un lieu désert de Naujac, à trois grandes lieues du bourg de Gaillan, une très pauvre et antique chapelle dédiée à saint Martial. Elle servait autrefois de station aux pélerins de l'Aunis et de la Saintonge qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'abbé Joffre faisait venir M.

Jacques-de-Compostelle,

L'abbé Joffre faisait venir M.
Marty, missionnaire infatigable, pour
ouvrir une mission à Naujac. Le
missionnaire vient à Naujac. La chaipelle est trop petite; on l'agrandit
avec des planches de pin. Point de
missionnaire loge dans la sacristie,
réduit obscur où entre à psine un
matelas. Il évangelise en patois, langage compris mieux que tout autre
par les Naujacais.

Les habitants de Naujac reunis en
municipal repoussera ce projet mais
cette protestation restera sans effet
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
réunis en
municipal repoussera ce projet mais
cette protestation restera sans effet
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
réunis en
municipal repoussera ce projet mais
cette protestation restera sans effet
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
réunis en
municipal repoussera ce projet mais
cette protestation restera sans effet
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de Naujac
car le 29 juin 1865 est promulguée
un loi portant érection de l'est promulguée
un loi portant érecti

Hourtin et Saint-Trélody (1).

Le premier curé de cette paroisse sera l'abbé Guillebeau, ancien vicaire du curé de Gaillan, lequel pour assurer son ministère offre au nouveau pasteur un cheval sellé et bride répondant au nom de «Francesi».

coni ».

Cependant, Naujac n'a ni église ni presbytère. Le curé loge dans une vieille maisonnette basse loin de la chapelle. M. l'abbé Joffre veut vite une cure a Naujac. Il fait des démarches, demande de l'argent, donne du sien et bientôr se construit une maison régulière, blanche, aérée et saine.

Les habitants de Naujac reuni.

et saine. Les habitants de Naujac réunis en

par les Naujacais.

Ceux-ci accourent en foule. La mission est fructueuse. L'esprit pa- dante de celle de Lesparre.

# **MÉMOIRE NAUJACAISE**

#### NAUJAC - SUR - MER

# avec éclat, sous un soleil estival

# Notre commune a fêté ses cent ans d'histoire

Un exceptionnel et brillant so- née mémorable, un vin d'honneur leil, vraiment estival, présidait était offert à la mairie à la popu-hier au centenaire de l'érection de lation tout entière. Naujac-sur-Mer en commune.

Naujac-sur-Mer en commune.

Toute la population naujacaise, en liesse, participait à la fâte, qui fut très joyeuse et parfaitement réussie. La manifestation débuta par la messe du centenaire, dite en l'église paroissiale par l'abbé Le Moing, messe solennelle, dont l'éclat était rehaussé par la présence des enfants de la chorale paroissiale.

A l'heure du prône, le prêtre s'adressa à la foule des fidèles qui remplissaient entièrement la petite église, « Ce centenaire de la commune

« Ce centenaire de la commune est une occasion exceptionnelle dans mon ministère de recevoir les autorités civiles et militaires. le Conseil municipal et les représentants de toutes les familles de la commune; je leur adresse tour mes souhaits de bienvenue. »

mes souhaits de bienvenue. "
L'officiant dit ensuite combier il était émouvant, à travers les événements qui se sont déroulés ici depuis plus de cent ans, de revivre la naissance, le développement et la vie de la paroisse, puis de la commune, celle-ci bâtie de brie et de broc, mais qui devait trouver sa personnalité propre et originale.
L'étonnement, l'admiration et l'envie des paroisses environnant

originale.
L'étonnement, l'admiration et l'envie des paroisses environnantes qu'il provoque, Naujac le doit à la sauvegarde de la paroisse et à la commune, qui a su respecter les meilleures traditions du monde rural, et son amour du travail.

les meilleures traditions du monde rural, et son amour du travail.

Les Naujacais ont été pris en charge par des Hommes qui, avec droiture, ont rempli le devoir de leur charge, et ensemble, dans le respect des valeurs humaines, nous continuerons à mener notre petite patrie sur le droit chemin.

A l'issue de la messe, les personnalités, les manifestants, précédés des drapeaux des anciens combattants de la guerre de 1914-1918, de celle de 1939-1945 et de la Société de secours mutuels, en cortège, se rendaient au monument aux morts.

M. Hostoing, maire, demandait alors à la foule d'observer une minute de silence à la mémoire des Naujacais tombés au champ d'honneur, des morts qui se sont succédé à la tête de la commune et plus particulièrement à la mémoire de son prédécesseur, récemment disparu, Puis M. Darmaillac, garde champètre, déposait une gerbe de fleurs.

Naujac venait de vivre, en ce matin ensoleillé, la plus belle page de son histoire, dans l'allégresse générale.

#### Les personnalités

Autour de M. Hosteing, maire :
MM. Darmaillac, secrétaire de la
sous-préfecture, représentant M. Etzi,
sous-préfet de Lesparre; docteur Andron, conseiller général, maire de
Lesparre: MM. les maires de Gaillan-en-Médoc, Mesuret; VendaysMontalivet, Peyruse; Hourtin, Tessier; Carcans, Vigneau; capitaine Augeau, commandant du Centre de secours principal de Lesparre: M. Galloy, président départemental de la
D.F.C.I.; adjudant-chef Bosse, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Lesparre, le
lieutenant Menut, et le représentant;

l'adjudant Bonnaval, commandant la brigade de gendarmerie de Lésparre; M. le curé de Naujac Le Moing; M. Léonard, adjoint au maire de Lésparre; général Delpech; MM. Martin et Seurin, adjoints au maire de Naujac; MM. Michel Ardilley, Emile Ardilley, Dufort, Maurin, P.M. Lespoux, Maurin, Panicaud, Ransinangue, Robert, Rosa, Vigneau, conseillers municipaux; M. Guttlerez, président-directeur du Flamand Saint-Isidore; M. Robert, directeur du Flamand; M. Meynieu, conseiller municipal de Saint-Germain-d'Esteuil, représentant le maire, M. Liquard, ancien député; M. Binot, ingenieur des ponts et chaussées à Lesparre, et son adjoint, M. Binot; M. Chauvin, receveur des P.T.T.; M. Ecrivain, président du Comité des fêtes; M. Darmaillac, garde champêtre, etc.

C.L. retraça les années de travail et de service que M. Beneyt sut rendre dans les moments les plus critiques, et lui donna l'accolade après avoir épinglé sur sa poitrine la médaille de chevalier du Mérite agricole.

Le récipiendaire, très ému, remerciait alors l'assistance d'être venue si nombreuse en son honneur. Mme Lipschitz offrait à Mme Beneyt une superbe gerbe.

Parmi les personnalités entourant M. Jean-Roger Beneyt et sa famille, nous avons remarqué la présence de M. Michel Faure, premier adjoint, représentant M. Aymar Achille-Fould, député-maire, retenu par ses obligations professionnelles hors de France; M. Pintat, maire, conseiller général de Soulac, et Mme; docteur Dartigues, conseiller général, et Mme; M. Jean Deymes, adjoint à la mairie de Bordeaux; le colonel Bosq, président des A.C. de Saint-Laurent, et Mme; l'adjudant Gueguen, commandant la brigade de Saint-Laurent; M. Larrue, secrétaire général de la mairie, et Mme; M. Bordessaulles, président du Crédit agricole; M. Angibeau, directeur du Crédit agricole, et Mme; M. Paul Ralle, représentant la F.N.E. A. et Mme; M. Mordignot, président des Médaillés militaires; M. Ribaut, de la perception; M. Dufin, président du Syndicat d'initiative; lieutenant Daurat, commandant les pompiers volontaires; le chef de centre Allé-



La cérémonie au monument aux morts, où M. Darmaillac, garde champètre, dépose une gerbe. Ci-contre : Les membres du Conseil nunicipal entourant M. le Maire, et un aperçu du vin d'honneur à la mairie.

(Photos D. Simon.)

# PAUILLAC

Ecole St-Jean, Pauillac demande SURVEILLANT

ont de préférence au pair Se présenter à l'Ecole

Enfin, pour terminer cette jour- Aidez la CROIX-ROUGE



## **URBANISME**



ET PAS LE BRÛLAGE des déchets verts!

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

#### Que faire de ses déchets verts?

- · les utiliser en paillage ou en compost
- · les déposer en déchèterie

Brûler des déchets verts, surtout si ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement.

#### MON CHIEN BIEN CHEZ MOI

Pour la sécurité de tous et de l'animal, je veille à ce que mon chien soit cloturé ou attaché afin qu'il ne divague pas dans le quartier.

sont responsables.

#### **URBANISME**



# TAILLE DES HAIES

## PLANTATION D'UN ARBRE OU D'UN ARBUSTE

- > arbre ou arbuste < 2 m de hauteur
  - → plantation à > 50 cm de limite de propriété
- > arbre ou arbuste > 2 m de hauteur
  - → plantation à > 2 m de limite de propriété



#### **ENTRETIEN DES HAIES**

Le long des voies communales la hauteur des haies est limitée à 2 m. L'élagage obligatoire vise à réduire les risques de chutes d'arbres ou de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies, le manque de visibilité pour le voisinage ou pour le réseau routier, le dysfonctionnement des lignes téléphoniques et électriques.



LES FRUITS TOMBÉS DES BRANCHES
DE L'ARBRE VOISIN APPARTIENNENT
AU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN SUR
LEQUEL ILS TOMBENT. EN REVANCHE.
IL EST INTERDIT LES CUEILLIR
DIRECTEMENT SUR UN ARBRE QUI NE
VOUS APPARTIENT PAS.

## **INFOS MUNICIPALES**

#### Plateau multisports

Comme nous y étions engagés et en complément des autres équipements de loisirs, le plateau multisports (city stade) a été réalisé au plus grand bonheur des jeunes et moins jeunes.

Le choix de l'équipement et son emplacement ont été effectués en concertation avec le conseil municipal des enfants.





#### **OSSUAIRE**

La limitation des concessions disponibles au cimetière communal a conduit la municipalité à engager la construction d'un ossuaire préalable incontournable au lancement de la procédure administrative.

Cet ossuaire a été réalisé par l'entreprise Sud-Ouest Marbrerie ( Alain ROBERT) pour un montant HT de 6 742  $\in$  et pour lequel nous avons obtenu une subvention de l'Etat (DETR) de 2 359  $\in$ 

#### INFOS MUNICIPALES

#### Travaux Pin-Sec et camping municipal

Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée cette année encore pour un montant d'investissement de plus de  $200\ 000\ \in$  à savoir :

Une partie de clôture 240 mètres

Un chauffage sanitaire solaire au bloc 12

Un barbecue

L'achat de 2 golfettes

La mise en place d'un système d'alarme

Un réseau de surveillance caméra

De l'assainissement

Le changement des portes sanitaires (parking et haut de plage)

Un assainissement pour une partie des chalets

La poursuite de la mise aux normes électriques du camping

La poursuite de l'isolation et toiture des locaux techniques (laverie...)

Installation d'un bloc sanitaire à l'aire de camping-cars

Le changement des presto au bloc 12

#### Sécurisation de Saint-Isidore

La vitesse excessive constatée en toute période de l'année dans la traversée de St Isidore a conduit la municipalité à engager des aménagements en concertation avec le centre routier départemental (propriétaire de la voirie) et en sollicitant l'avis des résidents. Ces travaux de rétrécissement de chaussée en entrée d'agglomération, d'écluse au niveau de l'airial et d'atténuation du plateau ont été réalisés par la société EIFFAGE pour un montant de 37 576 € TTC.

Un complément de dispositif pourra être envisagée en fonction des résultats.



#### LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS



# LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI? Garçons et filles de nationalité française

À la mairie de ton domicile

QUAND? Dès 16 ans

Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

#### POURQUOI?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

#### **AGENDA**

Marchés gourmands tous les samedis soirs

Forum des associations le 15 août à Saint-Isidore

Avec vide-greniers

Magga de Sainte Philomère le 11 août à 18520

Messe de Sainte-Philomène le 11 août à 18h30 avec les trompes du Rembuché Rentrée scolaire le 4 septembre

Octobre rose : manifestations dans le cadre de la prévention du cancer du sein

La municipalité remercie l'ensemble des annonceurs pour leur participation à l'élaboration du Petit Naujacais



Liberté Égalité Fraternité

# FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

#### AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

#### ... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie



feux-foret.gouv.fr

















Liberté Égalité Fraternité



# Pendant les fortes chaleurs

# Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15 Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

"La superior de programa de 1600 (e 160 fis, appoint anvenuy au les Trayen companiere pandare la placete de fortes missions



Vous subissez des agressions verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles au sein de votre couple?

Vous êtes victime de violences conjugales.

Vous n'êtes pas seule.

Permanence en Médoc

06 70 72 30 51

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 9h/12h00 - 13h/16h00

3919 appel anonyme et gratuit

En cas d'urgence composez le 17



ACV2F Agir contre les violences faites aux femmes

violencesfemmesmedoc.fr

# Accueil, écoute, accompagnement, orientation, information et confidentialité

#### 1. Vous aider à comprendre

- Les mécanismes de la violence subie
- L'emprise
- Les possibilités d'en sortir
- Vos droits

#### 2. Faciliter vos démarches

- Sociales, administratives et juridiques

#### 3. Vous accompagner

- « Protéger la mère c'est protéger l'enfant »
- Soutien à la parentalité
- Faciliter l'accès au soin
- Recouvrer l'estime de soi
- Aider au départ, vous orienter dans vos démarches
- Dans les dépôts de plaintes en gendarmerie
- Aux rendez vous des avocat(e)s
- Au CAUVA (Centre Accueil Urgence Victimes Agressions)



Vous n'êtes pas seule.

## **NOS ANNONCEURS**

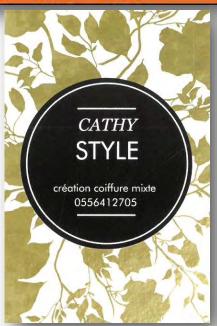


Atelier de

Couture Retouches

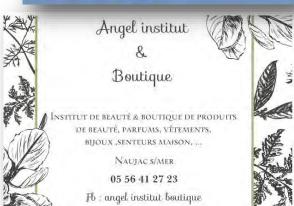
à Naujac sur mer











#### LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information

de la Commune de Naujac-sur-Mer

Rédaction et impression

Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication

Yves BARREAU

Rédacteur en chef

**Chantal PARISE** 

Équipe rédactionnelle

Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND,

Raymonde SCHLAUDER

Tiré à 800 exemplaires

Dépôt légal Avril 2014

# **NUMÉROS UTILES**

#### **MAIRIE**

Secrétariat : 05.56.73.00.55 Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel: mairie.naujac@orange.fr
Heures d'ouverture au public:
Lundi 9h/12h et 14h/17h30
Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Ieudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

#### **SERVICE URBANISME**

Accueil du public tous les jours sur RDV sauf le mercredi et samedi ou effectuer vos demandes par mail

**SMICOTOM** 

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

#### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Le mercredi 10h-12h

En juillet et août

**AGENCE POSTALE** 

Tel: 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

levée à 9h30

#### **RECYCLERIE**

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3éme samedis du mois

**ÉCOLE PRIMAIRE** 

05.56.73.01.80

#### **PÔLE SANTÉ NAUJAC**

#### **MÉDECIN**

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle:

05.56.09.22.89

CABINET INFIRMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH: 06.46.78.17.37

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :

05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse Lesparre :

05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin:

05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :

05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CÉLÉNA:

06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :

(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchetterie de Lesparre :

05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre:

05.56.73.46.70

Pompiers: 18